

BRM Avocats et Trigone Conseil adoptent le nom de TGS France

LE MONDE DU DROIT | 5 MARS 2020

VIE DES CABINETS (/VIE-DES-CABINETS.HTML)



Les deux cabinets lillois, l'un spécialisé en droit et l'autre dans l'expertise comptable, prennent tous deux le nom du groupe qu'ils ont rejoint en 2018. Ils opèrent en parallèle un rapprochement opérationnel de leurs équipes. BRM Avocats et Trigone Conseil deviennent donc TGS France, groupe français ayant adopté une approche interdisciplinaire, et intègrent cette valeur via une collaboration plus étroite entre avocats et experts-comptables à l'échelle locale.

Expert en droit de l'innovation, de l'immatériel et du numérique, le cabinet BRM Avocats avait rejoint TGS France Avocats en avril 2018.

Les processus, et notamment l'approche interdisciplinaire de TGS France, qui rassemble des activités juridiques, d'audit et de conseil, avaient dès lors été intégrés aux méthodes des équipes BRM Avocats.

Début 2018, c'est un autre cabinet lillois, cette fois d'expertise comptable, Trigone Conseil, qui rejoint l'entité expertise comptable du groupe.

Après 2 ans de collaboration avec les équipes nationales du groupe TGS France, chacun dans son domaine d'activité, BRM Avocats et Trigone Conseil franchissent le pas d'une alliance régionale simplifiée par l'adoption d'un nom commun.

BRM Avocats est ainsi devenu TGS France Avocats, quand Trigone Conseil devenait TGS France.